Communiqué de presse

Paris, le 25 mars 2025

Rencontre entre l'Association TGV & Mobilité Grand Centre Auvergne et le Ministre des Transports : avancées pour le désenclavement des territoires

Le 26 mars 2025, sous la présidence du Sénateur Rémy POINTEREAU, **l'Association TGV & Mobilité Grand Centre Auvergne a été reçue par le Ministre des Transports, M. Philippe TABAROT**, afin d'évoquer les enjeux majeurs du désenclavement ferroviaire des régions Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

La délégation était composée de :

- ***M. Nicolas FORISSIER, Député de l'Indre ;***
- ***M. Patrick BARNIER, Premier Vice-président du Conseil départemental du Cher ;***
- ***M. Patrice JOLY, Sénateur de la Nièvre ;***
- ***M. Charles de VIBRAYE, Conseiller municipal de Blois, membre de l'Association ;***
- ***M. Frédéric LAPORTE, Maire de Montluçon ;***
- ***M. Pierre ALLORANT, Président du CESER Centre-Val de Loire ;***
- ***M. Charles-Éric LEMAIGNEN, Adjoint à la mairie d'Orléans ;***
- ***M. Pierre-André PÉRISSOL, Maire de Moulins.***

Les dossiers prioritaires abordés :

1. Le projet POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon)

La délégation a rappelé au ministre l'importance de ce projet pour le désenclavement des territoires concernés, **soulignant que le Centre de la France est la seule zone dépourvue de connexion à une Ligne à Grande Vitesse (LGV)**. Les membres ont précisé que ce projet, initié en 2008 pour répondre à la saturation de la ligne Paris-Lyon, reste essentiel, car cette saturation finira par arriver inévitablement.

Ils ont également insisté sur le fait que jusqu'à présent, le projet avait toujours été évalué sous l'angle du gain de temps, un postulat trompeur, alors qu'il doit être vu sous l'angle de la connexion des territoires et de l'aménagement du territoire, ce qui lui confère un caractère d'utilité publique.

Le président Rémy POINTEREAU a rappelé que l'Association est à l'initiative d'une tierce expertise dont les conclusions, communiquées le 17 mai 2024, préconisent d'approfondir cette analyse pour envisager une reprise des études, **en intégrant une nouvelle donnée jusqu'à présent inexplorée : imaginer un départ de cette ligne LGV depuis la gare de Montparnasse, permettant une connexion avec la LGV Paris-Le Mans et réduisant ainsi considérablement les coûts du projet POCL.**

Ainsi, les membres, de manière unitaire, ont demandé au ministre d'explorer cette hypothèse. **En réponse, le ministre s'est montré ouvert à la poursuite des études et a indiqué que ses services allaient entrer en contact avec les bureaux d'études ayant travaillé sur la tierce expertise susmentionnée.**

Une nouvelle rencontre entre le ministère, les bureaux d'études et l'Association TGV & Mobilité Grand Centre Auvergne est prévue avant l'été.

2. Modernisation de la Ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) :

Le report de la livraison des trains Oxygène à janvier 2026 inquiète fortement. Le ministre a rappelé que 2,4 milliards d'euros ont été investis et que des travaux d'infrastructure sont en cours. Dès 2027, les trains les plus rapides relieront Paris à Limoges en 2h52. Une grande opération de modernisation au nord d'Orléans est

prévue entre 2025 et 2026. **Le ministre a également commandité un audit pour comprendre les retards d'approvisionnement de la filière ferroviaire.**

3. Rénovation de la Ligne Paris-Clermont :

Le ministre a confirmé l'état de dégradation de la ligne et annoncé une visite à Clermont le 11 avril prochain. Un comité de ligne se tiendra à cette occasion en présence du PDG de la SNCF, M. Jean-Pierre Farandou, afin de présenter les mesures d'amélioration du service.

L'État prévoit une enveloppe de 0,9 milliard d'euros pour la rénovation de la ligne en 2026.

Par ailleurs, le ministre a souligné le caractère prioritaire de ce projet, raison pour laquelle une réunion de travail consacrée à cette ligne est organisée toutes les deux semaines au ministère.

4. Aménagement de l'A71 à Bourges

Le ministre a confirmé la participation de l'État à hauteur de 50 % au financement d'un nouveau giratoire à la sortie de l'autoroute.